



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 043-2021
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.68

Déposée le : 15.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Jordi (Bern, PS) (porte-parole)
Imboden (Bern, Les Verts)
Alberucci (Ostermundigen, pvl)
Wenger (Spiez, PEV)
Flück (Interlaken, PLR)
Schilt (Utzigen, UDC)
Kullmann (Thun, UDF)

Cosignataires : 5

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Promotion de la mobilité du futur: les enfants et les jeunes à vélo!

Le Conseil-exécutif est prié :

1. d'indiquer où en est l'usage du vélo pour les trajets scolaires et les déplacements de loisirs des enfants et des jeunes dans le canton de Berne ainsi que les buts que le canton poursuit dans ce domaine ;
2. de clarifier la manière dont le vélo peut être encouragé comme moyen de déplacement pour les enfants et les jeunes dans le canton et les communes ;
3. de permettre aux enfants et aux jeunes d'accéder à un vélo approprié pour la route en prenant des mesures en collaboration avec les communes ;
4. de motiver les enfants et les jeunes à utiliser davantage le vélo et de faire en sorte que l'environnement où ils circulent soit agréable et sûr en prenant des mesures en collaboration avec les communes ;
5. de débloquer des fonds en vue de la mise en œuvre des mesures dans le cadre de programmes pluriannuels.

Développement :

L'Office fédéral des routes (OFROU) écrit¹ : « Les schémas de mobilité des enfants et des adolescents sont un indicateur important de la qualité de vie et de l'évolution future du comportement en matière de

¹ <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/documentation/communiqués-de-presse/annonce-meldungen.msg-id-76352.html>

transport. » Il est donc vraiment dans l'intérêt du canton de Berne que les enfants et les jeunes utilisent davantage le vélo à l'avenir.

L'étude *Mobilité des enfants et des adolescents* (en allemand, publiée en 2019 sur mandat de l'OFROU) arrive à la conclusion suivante : « Chez les 13-15 ans, la part du vélo a fortement reculé ces vingt dernières années, mais il semble que le creux de la vague soit dépassé. » Le moment est donc bien choisi pour donner un coup de pouce au vélo et le relancer. Pour ce faire, il faut entre autres que l'infrastructure soit sécurisée et confortable, que les parents soient informés et que l'environnement soit motivant. Il ne faut pas non plus oublier de démocratiser l'accès au vélo, sachant que seulement trois enfants sur dix disposent d'une bicyclette.

La même étude mentionne également que ce sont en particulier les schémas de mobilité des jeunes entre 16 et 20 ans qui ont évolué de manière prononcée : aujourd'hui, cette tranche d'âge fait beaucoup plus de trajets en transports publics ou à pied. Ces modes de déplacement remplacent des trajets à vélo et parfois en transport motorisé individuel.

Le vélo permet de parcourir des distances courtes et moyennes, ce qui en fait le mode de transport idéal pour se rendre à l'école ou au travail. De plus, la pratique du vélo favorise la mobilité active et contribue largement à lutter contre la sédentarité, le surpoids et d'autres maladies de notre civilisation. En outre, dans beaucoup d'agglomérations, le recours au vélo contribue à délester les transports publics dont la capacité ne peut généralement être augmentée que moyennant un coût élevé.

Destinataires

– Grand Conseil